

## **APPEL D'OFFRES**

**PROJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE PUBLIQUE, D'UNE PATAUGEOIRE ET D'UN BÂTIMENT DE SERVICES AU PARC DU PRÉ-VERT**

**DOSSIER : 1423-04-65**

La Ville de Varennes demande des soumissions pour les travaux de construction d'une piscine publique, d'une pataugeoire et d'un bâtiment de services dans le cadre de la phase 2 de l'aménagement du parc du Pré-Vert.

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux implicites et inhérents à la réalisation des travaux, incluant ceux non spécifiquement décrits, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage contractuel. De plus, l'entrepreneur est responsable de la coordination et de l'exécution de l'ensemble des travaux et de la gestion du chantier.

Seules les entreprises ayant les licences d'entrepreneur général dûment délivrées par la Régie du Bâtiment du Québec selon les catégories exigées par les lois et règlements en vigueur sont autorisées à soumissionner.

**Tel que stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville, sous peine de rejet de la soumission.**

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du vendredi 9 mars 2018.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) copies et être accompagnées des documents suivants :

- Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission incluant les taxes, valide pour une durée de cent vingt (120) jours;
- Une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Cet engagement doit être valide pour une durée de cent vingt (120) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées au bureau du greffier, 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h, le 19 avril 2018**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait être tenue responsable envers le ou les soumissionnaire(s) d'aucune obligation ou d'aucuns frais relatif à cet appel d'offres. De plus, à l'expiration du délai fixé pour l'ouverture des soumissions, aucune soumission ne pourra être retirée.

Donné à Varennes, le 6 mars 2018.

Le directeur des Services juridiques et greffier,  
Me Marc Giard, OMA